

A propos de *Romanesque. La folle aventure de la langue française*¹ de Lorànt DEUTSCH

Lorànt Deutsch est comédien et écrivain. Il est l'auteur notamment de *Métronome : l'histoire de France au rythme du métro parisien* (Michel Lafon, 2009) et de *Hexagone* (Michel Lafon, 2013).

Dans son dernier ouvrage, L. Deutsch raconte d'une façon qui se veut humoristique l'origine et l'enrichissement du français grâce aux multiples influences des langues de tout horizon. De nombreux encadrés tant historiques que relatif à l'origine de certains mots ou concernant un auteur complètent cette « aventure ».

En titrant son opus *Romanesque*, l'auteur joue sur l'évolution du mot « roman » - ce qui peut prêter à confusion - mais que le sous-titre vient corriger.

En effet, « roman » vient de la langue vernaculaire parlée à son début au Nord de la France laquelle s'oppose au latin - la langue savante et écrite. Au XII^{ème} siècle, ce terme désigne un récit en vers français (en roman). Au XIX^{ème} siècle, se dégage le concept moderne de « roman » tel que nous l'employons aujourd'hui encore. Soulignons aussi que « Romanesque » vient de l'italien « romanesco » qui signifie à la fois « ce qui est propre au roman » et « ce qui est merveilleux voire extravagant ». Ce qui n'est pas sans rappeler le sous-titre du livre « la folle aventure de la langue française ». On peut alors se demander si les mots dont l'auteur dresse le parcours historique et étymologique est exact ou « extravagant ». Et ce, parce que nous avons relevé deux inexactitudes.

La première concerne le mot « poilu » à propos duquel L. Deutsch écrit : « [Il] paraît avoir été créé sur mesure pour nommer le pauvre soldat crotté et mal rasé de la ligne de front. Eh bien, le mot désignait déjà les fantassins de la Grande Armée napoléonienne... Il y avait des poilus à Austerlitz ! C'est-à-dire des barbus, ce qui ajoutait à leur virilité². » Soit ! D'après A. Rey³, « poilu » désigne d'abord ce qui est « couvert de poil » et ce mot a ensuite pris un sens figuré avec Balzac et signifie « fort », « courageux ». Puis, à la fin du XIX^{ème} siècle, il caractérise un « homme brave qui n'a pas froid aux yeux » et, pendant la Première Guerre Mondiale, un « combattant ».

¹ Avec la complicité d'Emmanuel Haymann. Michel Lafon, 2018.

² P. 360.

³ Nous renvoyons à son *Dictionnaire historique de la langue française*, 3 volumes, Editions Le Robert.

La deuxième concerne le verbe « limoger » créé à partir de la ville elle-même (Limoges). En effet, en 1914, le maréchal Joffre assigne à résidence à Limoges des officiers jugés incompetents⁴. Contrairement à ce qu'écrit l'auteur, « limoger » ne signifie pas « licencier sans ménagement⁵ » mais, toujours selon A. Rey, « Relever (un officier général) de son commandement » ou « Frapper (une personne haut placée) d'une mesure de disgrâce⁶»

On peut donc regretter que L. Deutsch n'ait pas eu recours à ces deux dictionnaires lesquels ne figurent pas dans la bibliographie mentionnée à la fin de son essai.

A lire avec précaution !

Corinne Loreaux

⁴ Pp. 359-60.

⁵ P. 360.

⁶ *Dictionnaire de la langue française. Le petit Robert 1.*